

Offre d'emploi

● Journalier(ère) Écocentre et voirie

TEMPS PLEIN • TEMPORAIRE • SYNDIQUÉ



En rejoignant notre équipe, vous aurez l'occasion de travailler dans un cadre inspirant et de contribuer au développement d'une communauté engagée et en pleine croissance. Nous vous invitons à découvrir tout ce que Sainte-Anne-des-Plaines a à offrir. Venez faire partie de notre dynamique et de notre avenir!

Description

Sous l'autorité du chef de division - travaux publics et du directeur des Services techniques et infrastructures, la personne titulaire de ce poste au sein de la Ville sera attitrée à l'Écocentre et complètera son horaire à des tâches reliées à la voirie sur le territoire de Sainte-Anne-des-Plaines.

Principales fonctions

Écocentre :

- Voir à l'opération et au bon fonctionnement du site de l'Écocentre;
- Accueillir, informer et répondre aux questions relatives à la gestion des matières résiduelles;
- S'assurer de la sécurité et de la propreté des lieux;
- Effectuer le tri des résidus domestiques dangereux (RDD) selon les normes et procédures établies;
- Voir au maintien de la propreté des lieux.

Voirie :

- Effectuer divers travaux de réparation et d'entretien mineur sur le territoire;
- Veiller à la propreté des parcs;
- Conduire et/ou opérer divers véhicules légers tels que camionnette, camion ou véhicules-outils tels que tracteur, chariot élévateur;
- Opérer des pompes, des tondeuses et souffleuses motrices et d'autres petits appareils analogues;
- Déblayer les alentours des édifices de la neige qui les obstrue, faire l'épandage d'abrasif et de fondant dans les entrées, trottoirs et escaliers, déblayer les bornes d'incendie;
- Assister le manœuvre opérateur dans l'exécution de ses tâches ainsi que des travaux de base d'homme de métier;
- Assister le mécanicien dans l'exécution de ses tâches;
- Procéder à l'installation des divers panneaux de signalisation routière et peut agir comme signaleur;
- Faire la tonte et le fauchage et l'entretien léger des parcs, espaces verts, édifices municipaux et les terrains sportifs selon les directives et les listes de sites fournis par son supérieur.

Qualités et compétences recherchées

- Détenir un diplôme d'études secondaires (toutes combinaisons de formation et d'expérience jugées pertinentes seront évaluées);
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Être apte à effectuer des travaux lourds physiquement;
- Habileté à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels;
- Avoir de l'entregent et la capacité à travailler avec le public;
- Capacité à travailler efficacement en équipe.

Conditions de travail

- Statut : Poste temporaire à durée indéterminée (remplacement d'absence pour maladie) pouvant aller jusqu'au 28 novembre 2026. Selon les besoins, la personne pourrait être rappelée pour la saison 2027.
- Horaire : 40 heures par semaine réparti comme suit :
 - Mardi : 7 h à 17 h (1 heure de repas non payée)
 - Mercredi : 7 h à 17 h (1 heure de repas non payée)
 - Jeudi : 11 h à 20 h (temps de repas inclus, car l'employé doit rester à son poste)
 - Vendredi : 8 h à midi
 - Samedi : 7 h 30 à 16 h 30 (temps de repas inclus, car l'employé doit rester à son poste)
- Taux horaire pour 2026 : 26,97 \$ (conformément à la convention collective en vigueur; durant la période de probation, le taux horaire correspond à 90 % du taux en vigueur)

Postulez maintenant!

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **16 avril 2026**, par courriel à dotation@villesadp.ca ou via notre site web au villesadp.ca/emplois.

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.